



Améliorer l'identification et amorcer la prise en charge des mineurs victimes de traite grâce aux UAPED



1.

Le jeune est accueilli dans un cadre bienveillant et rassurant, composé d'une équipe de professionnels complémentaires

présente pour répondre à ses besoins de santé : pédiatre, gynécologue, médecin légiste, psychologue, assistante sociale, infirmière, pédopsychiatre, magistrat, gendarme et policier...



2.

Ce cadre de soin et d'écoute permet d'établir un premier lien de confiance entre les professionnels et le jeune,

nécessaire à la libération de sa parole et la révélation des faits, ouvrant ensuite vers la possibilité d'une prise en charge.



3.

Le mineur est auditionné sur place par des enquêteurs formés,

ce qui permet à la fois de prendre en compte sa souffrance, sur les plans médical, psychologique et social, et de répondre aux impératifs de l'enquête, en recueillant sa parole dans un cadre sécurisant.